



Les vêtements de nuit pour enfants

Avant 1987, tous les ans, des enfants au Canada subissaient des brûlures graves lorsque leurs vêtements de nuit prenaient feu. Depuis 1987, de nouvelles normes de sécurité du gouvernement ont rendu les vêtements de nuit pour enfants beaucoup plus sécuritaires à cause des exigences plus strictes concernant les vêtements de nuit amples.



Conseils de sécurité

- Les vêtements de nuit amples peuvent prendre feu plus facilement que les vêtements de nuit ajustés.
- Ne laissez pas les jeunes enfants porter des vêtements amples comme un tee-shirt ou des pyjamas d'adultes pour dormir parce que ces vêtements risquent de prendre feu plus facilement.
- Si vous fabriquez vous-mêmes des vêtements de nuit pour enfants, choisissez des patrons pour vêtements de nuit ajustés lorsque vous utilisez du coton ou un mélange de coton. Lorsque vous fabriquez des vêtements de nuit amples comme une chemise de nuit ou une robe de chambre, utilisez du polyester ou du nylon car ces tissus ne brûlent pas aussi vite que le coton.
- Toujours surveiller les enfants près d'un foyer, d'un poêle ou près d'un feu de camp.
- Gardez les briquets, les allumettes et les chandelles allumées hors de la portée des enfants.

**Si vos vêtements prennent feu,
ARRÊTEZ JETEZ-VOUS PAR TERRE ROULEZ**



Pour plus d'information, communiquez avec la Sécurité des produits de Santé Canada :

Vancouver, Colombie-Britannique (604) 666-5003
Edmonton, Alberta (780) 495-2626
Calgary, Alberta (403) 292-4677
Saskatoon, Saskatchewan (306) 975-4502
Winnipeg, Manitoba (204) 983-5490

Hamilton, Ontario (905) 572-2845
Toronto, Ontario (416) 973-4705
Ottawa, Ontario (613) 952-1014
Montréal, Québec (514) 283-5488
Longueuil, Québec (450) 646-1353

Québec, Québec (418) 648-4327
Moncton, Nouveau-Brunswick (506) 851-6638
Halifax, Nouvelle-Écosse (902) 426-8300
St. John's, Terre-Neuve (709) 772-4050

